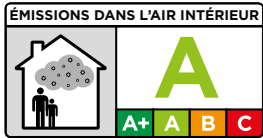


Fiche technique

DELTA-MULTI-BAND® FLEXX

Bande adhésive très résistante au vieillissement et à haut pouvoir adhésif, pour applications intérieures et extérieures.



Caractéristiques	Méthode	Description/Valeur
Description		
Application	–	Bande adhésive très résistante au vieillissement avec une adhérence maximale pour les applications intérieures et extérieures. Adhérence améliorée sur les surfaces non tissées (par exemple DELTA-XX PLUS®, DELTA®-PVG PLUS) et à basses températures.
Matériau	–	Colle en acrylique, exempte de solvant et de plastifiant, renforcée par une armature en PET, sur un support en PP noir, stabilisé aux UV. Avec papier pelable en sous-face.
Caractéristiques particulières	–	Conforme aux normes DIN 4108-7 et DIN 4108-11 (BoPET, films standardisés et DELTA®) <ul style="list-style-type: none"> • Essai de pelage statique (90°) 24 h de charge : approuvé • Essai de pelage dynamique (180°) initial et après vieillissement : approuvé En conformité avec avec les normes DTU 31.2 (F), SIA 180, SIA 232/1 (CH), ÖNORM B 8110-2 (A), ÖNORM B 2340
Caractéristiques		
Domaine d'emploi	–	Pour le collage et la réparation de tous les écrans DELTA® (collage sur la face supérieure imprimée du film) ainsi que pour le raccord à tous les supports similaires, en plastique (rigide), en métal, en bois lisse et en matériaux dérivés du bois. Convient particulièrement pour le collage de surfaces géotextiles. Le collage sur du bois rugueux et sur des supports minéraux ou similaires n'est pas recommandé ou seulement sous certaines conditions. Ne convient pas pour les films en matières recyclées et ceux contenant des additifs de paraffine chlorée, ni pour l'utilisation dans les saunas et les piscines.
Données		
Épaisseur totale (sans papier pelable)	–	env. 0,3 mm
Résistance au pelage sur DELTA-XX PLUS® UNIVERSAL	EN 12316-2	≥ 25 N/50 mm
Résistance au pelage sur DELTA®-REFLEX	EN 12316-2	≥ 30 N/50 mm
Résistance au pelage	EN 12317-2	≥ 50 N/50 mm
Valeur S_d	–	env. 35 m
Résistance aux UV	–	12 mois
Largeurs des rouleaux	–	60 mm / 100 mm* (* avec double papier pelable en sous-face)
Longueur des rouleaux	–	25 m
Températures de fonctionnement	–	-40 °C à +80 °C
Températures de stockage avant mise en œuvre	–	+5 °C à +30 °C (stockage tempéré recommandé)
Température de mise en œuvre	–	<ul style="list-style-type: none"> • à partir de -5 °C sur des surfaces lisses (par ex. DELTA®-MAXX PLUS) • à partir de 0 °C sur les surfaces non tissées (par ex. DELTA-XX PLUS®) (température ambiante et support)
Conditionnement	–	DELTA-MULTI-BAND® FLEXX 60 : 10 rouleaux/carton – 85 cartons/palette DELTA-MULTI-BAND® FLEXX 100 : 6 rouleaux/carton – 85 cartons/palette
Informations générales		
Conditions préalables à la mise en œuvre	–	Les écrans et les supports doivent être stables, secs, exempts de gel, de poussière, de saleté et de graisse, suffisamment porteurs, exempts de plastifiants, de glace ou de givre et de substances répulsives contre les agents collants. Les supports insuffisamment porteurs, par ex. poreux, doivent être préalablement imprégnés avec du DELTA®-HF PRIMER. Le support devra présenter une tension superficielle > 36 MN/m

Recommandations de mise en œuvre	–	<ul style="list-style-type: none"> • Il est recommandé de faire un essai de collage in situ. • Les lés à coller doivent être mis en œuvre et fixés en évitant toutes tensions différentielles et plis. • Les recouvrements et abouts de lés doivent être collés sans espace, c'est-à-dire sans plis et sans défauts. • L'adhérence initiale dépend des conditions de stockage, du type de support, de l'ambiance (température, taux d'humidité) ainsi que de la météo. L'adhérence augmente graduellement. • Stocker le ruban adhésif à température ambiante avant l'application (pas par temps de gel). • La bande adhésive doit être appliquée sans tension et sans contrainte de cisaillement ou de pelage sur les supports à coller. Il faut s'assurer qu'aucune tension n'apparaisse même après le collage, par ex. par le montage de d'un lattage sous les pare-vapeur afin d'éviter tout affaissement. • Le déroulement des travaux doit être coordonné de manière à éviter des taux d'humidité de l'air > 80% HR pendant et après le collage. • La colle n'est pas durablement résistante aux UV et doit être recouverte et protégée des UV au plus tard 12 mois après son application.
Classification des déchets (2014/955/EU)	–	08 04 10

Le contenu de cette fiche de données décrit l'état actuel des connaissances au moment de la publication et ne prétend pas être complète. En cas de question ou de doute, merci de contacter Dörken Benelux SA. La publication de cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes.

